



Le Maire

À

Organes de presse de Polynésie française

Objet : Droit de réponse du Maire de la Commune de Moorea-Maiao suite aux propos tenus sur l'antenne de TNTV le 8 juin 2025 par Maître Eftimie-Sptiz, avocate de la société Manutea Lodge

Mesdames, messieurs,

J'ai découvert avec consternation les propos tenus sur l'antenne de TNTV par l'avocate de M. Jean-Michel MONOT, Me Eftimie-Sptiz, selon laquelle la commune aurait été « instrumentalisée » dans cette affaire. Cette accusation grave mérite que la vérité soit rétablie.

Je vous remercie de publier le droit de réponse ci-dessous :

« M. Jean-Michel MONOT,

Par le biais de votre avocate vous prétendez que la Commune de Moorea-Maiao aurait été « instrumentalisée » par la « vindicte de 2-3 personnes », affirmer ceci démontre votre méconnaissance de la situation ainsi que de la chronologie des faits.

Pour mémoire la Commune de Moorea-Maiao a procédé au premier constat de police municipale pour travaux non autorisés le 31 mai 2024, s'en est suivi de nombreux rappels dont vous n'avez pas tenu compte, ce qui a conduit la Commune de Moorea-Maiao à prendre un arrêté de suspension de travaux le 4 décembre 2024. Ce n'est que le 10 janvier 2025 que la Commune a effectivement reçu une pétition des riverains, non pas de « 2-3 personnes », mais de 153 signataires, voisins de votre chantier. Dire que nous avons été manipulés par les pétitionnaires n'a aucun sens, étant établi que la Commune a mis en place ses actions près de 8 mois avant la réception de cette pétition.

M. Monot, ce n'est pas une simple colline que vous avez défigurée, il s'agit du mont Rotui, lieu de transit des âmes de nos défunts et demeure de la pieuvre mythique Taumata, qui fait régner la paix et l'harmonie sur notre belle île de Moorea. Comment avez-vous pu penser un instant que la Commune et le peuple de Moorea puisse détourner son regard de vos agissements ? Malgré vos nombreuses années de résidence à Moorea vous semblez bien méconnaître son fonctionnement et ses habitants.

Vous qui répétez à qui veut l'entendre que vous avez tant donné à Moorea, posez-vous désormais la question de ce que vous lui avez pris. ».